



**HOPITAUX UNIVERSITAIRES DE STRASBOURG
DEPARTEMENT DES RESSOURCES HUMAINES**

**CONCOURS EXTERNE SUR EPREUVES
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE**

Epreuve orale du XX/XX/2024

Nombre minimum de points pour être déclaré(e) admissible : XX / 20

Rappel des résultats d'admissibilité		Epreuve écrite	Coeff 1 TOTAL / 20
NOM	Prénom	20 points	
			0,00
			0,00
			0,00

Grille de notation épreuve orale d'admission		Clarté de l'expression, présentation et aisance à l'oral	Qualité du profil/expérience professionnelle	Capacité de réflexion/Compréhension du texte	TOTAL / 20	Coeff 2 TOTAL / 40
NOM	Prénom	Sur 5 points	Sur 5 points	Sur 10 points		
					0,00	0,00
					0,00	0,00
					0,00	0,00

Note finale		Admissibilité	Admission	TOTAL / 60
NOM	Prénom	20 points	40 points	
			0,00	0,00
			0,00	0,00
			0,00	0,00

Les candidats ayant obtenu pour l'ensemble des épreuves un total de points fixé par le jury et qui ne pourra être inférieur à 30 pourront être déclarés admis
Ne peuvent être déclarés admis les candidats ayant obtenu une note inférieure à 5 à l'une des épreuves d'admission
Si plusieurs candidats ont obtenu le même nombre de points, la priorité est accordée à celui qui a obtenu la note la plus élevée à l'épreuve d'admission